

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE QUARTIER AMBERT BOURGOGNE SAINT LOUP

PDTP
Service Proximité - 02 38 52 40 70
accueil.ddtp@ville-saintjeandebraye.fr

Date : 28 février 2023 à 18h00
Lieu : Salle du Conseil municipal

Présents :

Madame le Maire
Madame Brigitte JALLET, adjointe à l'aménagement du cadre de vie
Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti
Monsieur Hyacinthe BAZOUNGOULA, adjoint délégué à l'éducation et à la jeunesse
Le service proximité quartiers de la Ville
Des membres du comité de quartier
Des habitants du quartier

Introduction – ouverture de la séance

Les membres du bureau se présentent à tour de rôle. Christophe MERCIER, président du comité de quartier expose le rôle du comité et fait référence aux dernières réunions, il remercie aussi les participants, les élus présents ainsi que les services de la Ville. Il excuse les membres du bureau absents ce soir. Céline Roussillat, élue référente du quartier est aussi excusée. Madame le Maire remercie l'ensemble des participants présents ce soir et donne la parole à F. Fradin qui présente le diaporama

Déroulé du diaporama

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	Des rencontres ou présentations de projets 2022	<ul style="list-style-type: none"> - la participation au comité de sélection de la troisième édition du budget participatif le 3 février 2022. - les rencontres avec les riverains pour la mise en place d'un sens unique rue Vincent Van Gogh les 19 novembre 2021 et 14 mars 2022. - l'Assemblée Générale du Comité le 18 mars 2022. - la participation à l'opération « Je plante un arbre dans les quartiers » au parc de la Pomme de Pin le 30 mars 2022. 	

		<ul style="list-style-type: none"> - la présence de deux membres du bureau dans le jury du concours «Embellissons ensemble notre ville» le 13 juin 2022. - la rencontre de l'ensemble des bureaux des Comités le 28 juin 2022. - la présence du Comité au Forum des associations le 4 septembre 2022. - la participation à la marche citoyenne pour le ramassage des déchets le 17 septembre 2022. - la balade urbaine le 22 octobre 2022. - la participation aux réunions du groupe de travail «piétons-vélos ». 	
	Des actions et réalisations dans votre quartier en 2022	<p>Rue du Faubourg de Bourgogne au droit du commerce « sonance AUDITION » :</p> <p>L'instauration d'une place avec une durée de stationnement limitée à 20 minutes. Montant des travaux : 200 € Origine de la demande : commerçant Réalisation : régie</p>	
		<p>Rue du Faubourg de Bourgogne au niveau de la pharmacie Saint-Loup :</p> <p>La mise en place de plots sur le trottoir pour protéger l'enseigne lumineuse. Montant des travaux : 150 € Origine de la demande : commerçant Réalisation : régie</p>	
		<p>Au droit du groupe scolaire Louis Gallouédec :</p> <p>La sécurisation des abords des écoles par la mise en place de totem « crayons » indiquant la « Traversée d'écoliers! ». Montant des travaux : 1 700 € Origine de la demande : Ville Réalisation : entreprise</p>	Madame le Maire précise qu'il sera déplacé car masqué par le panneau publicitaire dans les sens Saint-Jean de Braye – Orléans.

		<p>Impasse Victor Schoelcher : La réalisation de marquages et la mise en place de quilles pour organiser le stationnement dans cette rue étroite (ajustements en cours). Montant des travaux : 1 200 € Origine de la demande : Comité de quartier Travaux : régie</p>	
		<p>Rue Vincent Van Gogh : La mise en sens unique et la sécurisation de la rue avec l'instauration d'un contre-sens cyclable depuis le rond point de la rue Albert Guyot. Montant des travaux : 13 515 € Origine de la demande : riverains, Comité de quartier Réalisation : Orléans Métropole</p>	
		<p>Rue de la Glacière angle rue aux Ligneaux : La réalisation d'un marquage pour empêcher le stationnement des véhicules. Montant des travaux: 450 € Origine de la demande: Comité de quartier Réalisation: régie</p>	
		<p>Port Saint Loup – chemin de Halage : L'installation du foodtruck «l'Estaminette» de juin à septembre, du mercredi au dimanche de 12 h à 22h. Origine de la demande: commerçant Initiative : Ville et Département Renouvellement de l'installation du 28 avril au 1^{er} octobre 2023, du lundi au dimanche, de 11h à 23h.</p>	<p>F Fradin indique que la présence du foodtruck a été appréciée des promeneurs.</p>

		<p>Pointe Saint-Loup : L'installation d'un sapin de Noël par les services de la Ville pour les Fêtes de fin d'année. La décoration réalisée par le Comité de quartier.</p>	<p>F Fradin précise qu'une pancarte indiquant l'origine de la réalisation viendra compléter le sapin l'année prochaine. C Mercier explique que les six comités seront concernés par cette installation complémentaire.</p>
		<p>Avenue Charles Péguy : au débouché du parking du supermarché Auchan : - la matérialisation d'un passage piéton dans la continuité du trottoir de l'avenue - la reprise du marquage de la ligne de Stop Origine de la demande : Comité de quartier Montant des travaux : 800 € Réalisation : régie</p>	
		<p>La préservation des orchidées sauvages au parc du Vallon Saint-Loup : Le recensement de 110 orchidées de trois espèces différentes, dont 27 ont fleuri. Une gestion différenciée adoptée par les agents de la Ville durant la floraison des orchidées. La poursuite du suivi et de la protection de ces espèces par l'association du « Vallon Saint-Loup et ses abords » et les équipes de la Ville.</p>	<p>F Fradin rappelle que ce travail a été réalisé avec l'association « Le vallon St Loup et ses abords ». Il sera présenté lors de l'opération « Les 24 heures de la biodiversité » le 3 juin prochain.</p>
	Des actions et réalisations dans la ville en 2022	<p>La création de décors naturels installés à l'automne et pour les fêtes de fin d'année dans différents massifs de la commune et sur le marché de Noël : Budget consacré : récupération Travaux réalisés en régie : 190 heures de travail</p>	
		<p>L'opération « Je plante un arbre » : Le 30 mars 2022, 620 bénéficiaires dont 412 nouveaux participants 1045 plants distribués : -63 arbres d'ornement -220 arbres fruitiers</p>	

		<p>-260 arbustes d'ornement -460 arbustes fruitiers</p> <p>Budget consacré à l'opération : 13 000 €. Renouvellement de l'opération le 1er mars 2023.</p>	
		<p>L'opération « Je plante un arbre dans les quartiers » 1 arbre planté dans les 6 quartiers.</p> <p>La plantation d'un savonnier le mercredi 30 mars 2022 dans le parc de la Pomme de Pin.</p>	
		<p>La mise en place d'éco-pièges et de nichoirs au parc des Longues Allées, au parc de la Picardière et au centre de loisirs de la Godde :</p> <p>Les éco-pièges :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 30 pièges pour la chenille processionnaire du pin budget : 1050 € ✓ 50 pièges pour la chenille processionnaire du chêne budget : 1320 € <p>Les nichoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 nichoirs en complément des 10 existants au parc des Longues Allées ✓ 3 nichoirs et 2 gîtes à chauve-souris au parc de la Picardière ✓ 10 nichoirs à mésanges au centre de loisirs de la Godde 	
		<p>La mise en place des panneaux portant le label « territoire engagé pour la nature » :</p> <p>8 panneaux installés aux entrées de ville</p> <p>Demande de renouvellement du label pour l'année 2023</p>	<p>F Fradin précise que le dossier, pour le renouvellement de ce label de 2023 à 2025, est déposé. Il comprend un plan d'actions détaillé.</p>
		<p>Le versement d'aides financières pour la destruction des nids de frelons asiatiques :</p> <p>5 bénéficiaires en 2022</p> <p>Montant des aides octroyées: 50% du montant de la facture</p> <p>Budget de l'opération: 1 500 €</p> <p>Renouvellement de l'aide en 2023</p>	<p>Franck Fradin indique que six nids de frelons ont été détruits sur le domaine public en 2022.</p>

	<p>Les « 24 heures de la biodiversité » : Le thème «Un incroyable monde à deux pas de chez vous». Les 24 et 25 septembre 2022, après-midis. Plus de 100 participants, animations Art Plus, Graines de bonheur, promenade en calèche. Les sites : parcs des Longues Allées, des Armenault, de la Picardière et chemin de Halage pour la promenade en calèche entre les deux parcs. Budget consacré à l'opération: 4 150 €</p>	<p>Franck Fradin précise que la Ville participera à la prochaine édition qui se déroulera le 3 juin au parc du Vallon St Loup, en présence d'associations telles que la SHOL, La Pomone, Jardins Pluriels... Il propose au comité de quartier de se joindre à cette manifestation.</p>
	<p>La plantation d'arbres dans la ville : - 56 arbres : savonnier, chêne, magnolia, mélèze, tilleul, catalpas, ginkgo biloba. - 6 arbres de l'opération « Je plante un arbre dans les quartiers ». - au total : 17 quartier Centre-Ville, 25 quartier Loire Bionne, 14 quartier Frédeville, 3 quartier Ambert Bourgogne Saint-Loup, 2 quartier Pont Bordeau Armenault et 1 quartier Charbonnière. Budget : - 4000 € pour 2022 - 9000 € pour 2023</p>	
	<p>Rue de la Loire : La plantation d'une micro forêt de 3 500 m². Des essence locales, 3 plants par m², 9 000 arbres et arbustes. En présence des habitants et des Comités de quartier le samedi 4 février de 9h30 à 12h30. Budget : financé par le fond de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Réalisé en partenariat avec Treeseve.</p>	<p>F Fradin précise que les écoles Louis Gallouédec et Louise Michel ont participé aux plantations ainsi que les entreprises qui ont soutenu financièrement le projet. 24 essences différentes ont été plantées.</p>
	<p>Stade de football Marcel Thomas complexe sportif du Petit</p>	<p>Ce nouvel éclairage permet une homologation</p>

	<p>Bois : Le remplacement des éclairages du terrain d'honneur- installation de projecteurs LED (économies d'énergie). Origine de la demande : SMOC Football. Budget consacré à l'opération : 107 000 €. Subvention : 15 000 € obtenus auprès du Fond d'Aide au Football Amateur. Travaux : régie</p>	d'évolution en division supérieure pour l'équipe première de la SMOC football.
	<p>Médiathèque : La pose de films isolants sur les vitres pour le confort des usagers. Budget : 10 000 € Travaux : régie</p>	Cette installation permet de réfléchir 85% des rayons solaires.
	<p>L'achat de 22 défibrillateurs : Installés dans des équipements publics de la ville (médiathèque, piscine...). Budget : 25 000 €</p>	
	<p>L'achat de nouvelles décorations de Noël : Budget : 15 000 €</p>	Des sapins ont ainsi été décorés au centre-ville mais aussi à l'entrée de la ville côté Bionne.
	<p>La régulation et automatisme des chaufferies (économies d'énergie) : Divers bâtiments municipaux. Budget : 15 000 € Travaux : entreprise</p>	F Fradin indique que ces travaux permettent modifier les horaires ainsi que les températures avec des alertes possibles.
	<p>Cimetière du Bourg : La remise en état du mur mitoyen. Budget : 22 000 € Travaux : entreprise</p>	
	<p>Salle des Fêtes : L'entretien des parquets. Budget : 8 000 € Travaux : régie</p>	

		<p>Épicerie solidaire : La réalisation de travaux de réaménagement intérieurs. Budget : 22 000 € Travaux : régie et entreprise</p>	
		<p>Marché du dimanche Installation de barrières pivotantes équipées de bandes réfléchissantes pour la sécurisation du marché sur les rues Jean Zay et Planche de Pierre. Montant des travaux : 23 000 € Origine de la demande : Ville Réalisation : entreprise</p>	
		<p>Zoom sur l'éclairage public : -Pouvoir de police générale du maire pour l'éclairage des voies et places publiques. -Installation, Maintenance et renouvellement assurés par Orléans Métropole (MESTEP).</p> <p>Estimation : -4000 lampadaires soit 1 pour 5,3 habitants -23 carrefours à feux</p> <p>Interventions 2022 : -292 demandes en éclairage public -10 demandes en signalisation tricolore -Délai moyen d'intervention pour une lampe en panne 2,5 jours</p>	<p>Franck Fradin indique que les interventions sont en baisse. Il y a eu 336 interventions sur l'éclairage public et 17 sur les feux tricolores en 2022.</p>

		<p>Le plan de sobriété global : les actions déployées la régulation de la température dans les bâtiments publics occupés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -20° dans les écoles et structures petite enfance, 19° dans les bureaux, adapter les températures aux usages dans les gymnases, baisser la température de 1° dans les bassins de la piscine. -la réduction des plages horaires de l'éclairage public : extinction de l'éclairage de 0h à 6h, effective depuis le 28 novembre (sauf axes routiers principaux, certains secteurs pour des raisons de sécurité) Extinction entre 1h30 et 4h00 le long de la ligne du tramway. -La limitation des décorations lumineuses de Noël dans le temps passant à 1 mois au lieu de plus de 2 mois. Une économie de 84 000 € / 483 000Kwh. -la sensibilisation des agents et usagers utilisateurs des bâtiments publics afin de limiter la consommation énergétique en adoptant les bons gestes. -le démontage progressif des panneaux lumineux d'information dans la ville. 	<p>Le maintien de l'éclairage public de minuit à 6h00 sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les grands axes. - le centre-ville. - le quartier du Pont Bordeau. - le boulevard Pierre Mendès France et rue de la Gare. - les rues qui dépendent d'une armoire connectée aux grands axes éclairés. <p>Madame le Maire précise qu'un travail d'harmonisation va être mené car il existe des différences entre les villes de la métropole. La ville d'Orléans, par exemple, envisage de maintenir l'extinction toute l'année et dans toutes les rues. Il est important de se coordonner pour des raisons de sécurité.</p>
		<p>Le bilan de la marche citoyenne abraysienne pour le ramassage des déchets le samedi 17 septembre 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 circuits, 1 par quartier - 36 sacs de 100 litres collectés - 94 participants - le renouvellement de l'opération en 2023 	

	Des projets dans votre quartier et dans la ville pour 2023		
	Les projets dans votre quartier		
		<p>La restructuration et extension du groupe scolaire Louis Gallouédec : Approbation du pré-programme et de l'enveloppe budgétaire en juin 2022. Ouverture du concours d'architecte fin 2022. Début des études 2023, travaux 2025. Livraison pour la rentrée de septembre 2026. Budget : 7 000 000 € dont 300 000 € pour 2023.</p>	<p>Madame le Maire rappelle que 7 millions d'euros sont budgétés pour cette opération. Une réorganisation des espaces intérieurs est envisagée pour répondre aux usages des intervenants.</p> <p>Des études ont été menées en 2022 avec un cabinet, des consultations ont aussi été réalisées.</p> <p>Le concours d'architecte sera lancé cette année. Plusieurs cabinets d'architecture seront auditionnés le 29 mars. Un jury de concours pluridisciplinaire choisira le cabinet retenu. Des consultations seront organisées avec les usagers, le comité de quartier et habitants pour les abords de l'école.</p> <p>La livraison est souhaitée pour la rentrée de septembre 2026.</p> <p>Un projet de végétalisation de la cour est aussi envisagé (une cour d'école végétalisée tous les deux ans)</p>
		<p>Orientation d'aménagement et de programmation du « Clos du Vivien »: présentation des grands principes d'aménagement (choix du promoteur en cours)</p>	<p>Brigitte Jallet localise le projet : les terrains sont situés à l'arrière les bâtiments de la « TAO » entre l'avenue du Capitaine Jean et la rue Pierre Louguet. Ces terrains sont classés au Plan Local d'Urbanisme métropolitain en Orientation d'Aménagement et de programmation. L'objectif est de créer un petit quartier. Les logements répondront aux nouvelles performances énergétiques. Une rue est prévue entre l'avenue du capitaine Jean et la rue P.Louguet pour desservir le nouveau quartier, et les circulations douces (vélo piétons) seront privilégiées.</p> <p>La végétalisation est aussi présente dans le projet. Il est resté en «stand by» en raison du projet de réouverture de la ligne de train entre Orléans et Châteauneuf-sur-Loire, qui aurait</p>

			<p>impacté cette opération. La Ville s'est d'ailleurs opposée à cette réouverture qui coupait la commune en deux. Depuis une nouvelle étude est lancée, elle prend en compte les remarques de la Ville.</p> <p>Un appel à projets a été lancé en 2022 et quatre promoteurs ont répondu à ce dernier. Les promoteurs ont été auditionnés et les projets étudiés. Le choix du promoteur retenu sera présenté à un prochain conseil municipal.</p> <p>Des Ateliers de Travail Urbain seront organisés. Les études se dérouleront sur deux ans et la réalisation en 2025-2026.</p> <p>Madame le Maire précise qu'une OAP permet d'avoir une maîtrise sur les projets des promoteurs. La Ville pose ainsi des orientations qui contraignent les promoteurs. Ces derniers peuvent parfois acquérir des biens 25 à 30 % au dessus de la valeur du marché. La Ville ne peut acheter tous les terrains de la commune et c'est l'intérêt général qui prime.</p>
		<p>Rue du Faubourg de Bourgogne angle rue de la Glacière : L'actualisation du panneau de signalisation routière. Origine de la demande : Comité de quartier. Réalisation : Orléans Métropole</p>	
		<p>Rue du Faubourg de Bourgogne angle rue de l'Orbette : Réflexion sur le devenir du panneau indiquant les hôtels situés dans la ville.</p>	
		<p>Chemin de Halage : Présence régulière de dépôts sauvages à proximité de la résidence du «Clos du Mont». Sollicitation du bailleur par le Comité de quartier pour travailler sur cette problématique. Le service Proximité accompagnera le Comité de quartier dans cette démarche.</p>	<p>F Fradin indique que c'est une problématique récurrente. Afin de résoudre cette situation, le président du comité de quartier organise un rendez vous sur place avec le bailleur le 9 mars. Madame le Maire déplore cette situation et rappelle que la compétence déchets est métropolitaine. La Ville prend en charge le ramassage alors qu'un marché métropolitain est passé avec une entreprise d'insertion pour</p>

			l'enlèvement de ce type de dépôts. Un rappel sera formulé auprès du pôle territorial Nord-Est.
	Les projets dans la ville		
		<p>La réhabilitation de la Halle des sports dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques - Paris 2024 :</p> <p>Budget : 680 000 €</p> <p>Subventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 150 000 € obtenus de l'État (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) - 250 000 € demande formulée auprès du Département 	<p>Les travaux consisteront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à des travaux d'accessibilité - au remplacement du parquet - au renouvellement de l'éclairage - à la mise aux normes des paniers de basket <p>La Ville est labellisée pour les épreuves olympiques de basket.</p>
		<p>Les travaux dans les groupes scolaires :</p> <p>Exemples d'opérations programmées en 2023 pour un montant de 448 150 € hors restructuration du groupe scolaire Louis Gallouédec</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction d'un préau à l'école Louise Michel : 70 000 € - travaux de réfection et d'isolation de la toiture de l'école Louis Petit : 90 000 € - travaux de réhabilitation isolation extérieure et huisseries à l'école Jacques Prévert : 85 000 € - les travaux récurrents : 135 000 € 	<p>Les travaux de l'école Louis Petit et Jacques Prévert se dérouleront en plusieurs tranches.</p>
		<p>La rénovation de la salle du Conseil municipal / salle des mariages :</p> <p>Budget : 108 000 €</p>	<p>Des travaux relatifs à l'accessibilité, au remplacement de l'éclairage, à l'installation de la vidéo et à la modularité seront réalisés.</p>
		<p>L'installation de nouvelles caméras de vidéo-surveillance dans la Ville :</p> <p>Budget : 46 000 €</p>	
		<p>La réfection des sols et de la toiture de l'espace Marcel Joriot :</p> <p>Budget : 45 000 €</p>	
		<p>Les travaux dans les parcs et jardins :</p> <p>Budget : 46 000 €</p>	

	<p>La réalisation d'une aire de jeux inclusive dans le cadre du budget participatif :</p> <p>Budget : 50 000 €</p>	<p>La localisation de cette aire est à l'étude.</p>
	<p>Cimetière du Bourg :</p> <p>La création d'un mur sur rue en remplacement du grillage existant.</p> <p>Budget : 23 000 €</p>	<p>Cette création répond à la législation.</p>
	<p>Cimetière de Frédeville</p> <p>Lancement des études pour le doublement de la superficie actuelle.</p>	<p>La Ville a acquis les terrains nécessaires en 2022. Une étude pour la végétalisation du cimetière du bourg est prévue.</p>
	<p>La création d'un bassin hydraulique enterré et l'aménagement de l'esplanade de Gaulle :</p> <p>Montant des travaux : 3 090 926 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 035 506 Orléans Métropole bassin et ouvrages hydrauliques + 270 000 € (fontis) - 1 055 420 € Saint-Jean de Braye aménagement, voiries et espaces verts <p>Les étapes du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - début de la construction de l'ouvrage amont, des collecteurs et travail sur les parois du bassin depuis le 16 janvier. - mars 2022 à mai 2023 : reprise des travaux d'aménagement du bassin. - mai 2023 à août 2023 : travaux d'aménagement de l'esplanade. - automne/hiver 2023 : travaux paysagers / espaces verts. 	<p>F Fradin indique que des fontis ont été découverts lors du creusement. Des géo-grilles ont été installées pour écarter tout risque de nouvel affaissement. Ces travaux représentent un surcoût de 270 000 € pour Orléans Métropole.</p>
	<p>La requalification du secteur Jean Rostand :</p> <p>La création d'un parc urbain dans la plaine Le Corbusier (phase 1).</p> <p>Montant des investissements : 84 000 € de maîtrise d'œuvre en 2023 sur les 3 870 000 € de l'opération totale.</p> <p>Début des travaux : deuxième semestre 2024.</p>	<p>Brigitte Jallet décrit le périmètre du projet qui s'inscrit dans la continuité de l'aménagement du centre-ville.</p> <p>Les habitants du secteur Rostand - Le Corbusier ont alerté la Ville sur des questions de sécurité avec la présence de porches favorisant le trafic de stupéfiants. Ce quartier, datant des années 70, a vieilli. Les végétaux ont, à certains endroits dégradé, les sols. Ces différents éléments ont déterminé le périmètre du projet.</p> <p>Un bureau d'étude a réalisé un diagnostic et a</p>

			<p>proposé des orientations en concertation avec les différents acteurs du territoire.</p> <p>Le projet prévoit la création d'un parc urbain sur la plaine Le Corbusier.</p> <p>La présence de l'eau sera maintenue. Un lien végétalisé vers la place de la Commune sera réalisé. Les allées seront, elles aussi, végétalisées et les voies seront rendues aux piétons et vélos. Un travail sera mené sur les différents espaces privés et publics : par exemple l'accès à l'allée G Brassens sera limité aux résidents.</p> <p>Un diagnostic a été établi, il donne les grandes orientations du projet. Un maître d'œuvre sera désigné en 2023, au travers d'un concours, pour la réalisation des travaux. Ces derniers débuteront fin 2023 et s'étaleront sur plusieurs années.</p> <p>Madame le Maire indique que l'image projetée ce soir est un plan d'orientation et non les réalisations finales.</p>
		<p>La redéfinition du site du Petit Bois : Montant des travaux : 5 000 000 € 85 000 € en 2023 Calendrier des travaux : début 2024 pour le premier secteur</p>	<p>Madame le Maire indique que ce site est utilisé par tous. L'objectif est de transformer ce lieu en une base de loisirs et sportive, un lieu de détente et apaisé pour les familles. Le site du Petit Bois s'inscrit dans les trames verte et bleue qui relient le bois de Coquille à la Loire.</p> <p>Un cabinet a accompagné la Ville pour la définition des orientations et l'établissement d'un plan guide. Un travail de concertation s'est déroulé avec les usagers et riverains du site.</p> <p>Les travaux auront lieu en trois phases et s'étaleront jusqu'en 2027. La première phase concernera les abords des équipements existants. Le site sera rendu plus visible, les espaces plus ouverts, les stationnements seront regroupés notamment au Nord du site sur le parking principal. Les circulations douces seront favorisées. Le choix du maître d'œuvre</p>

			s'effectuera cette année.
		<p>L'installation de panneaux pédagogiques sur la biodiversité dans l'extension du parc des Longues Allées :</p> <p>-5 panneaux thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les vergers - les abeilles - la forêt - les îlots de senescence : arbres morts - l'éco-paturage <p>- 2 panneaux pour valoriser les arbres La mise à jour du plan du parc. Budget : 9 943 €</p>	
		<p>2023, année d'évènements liés à la biodiversité ;</p> <p>Un évènement par mois.</p> <p>La plantation d'une micro forêt, création d'un comité biodiversité, renouvellement de l'opération « Je plante un arbre », inauguration du parc des Longues Allées, Embellissons notre ville, 24 heures de la biodiversité, Urb'Braye festival d'arts de rue, jardins éphémères, exposition chrysanthèmes, inauguration du parvis de la salle des Fêtes...</p>	
		<p>La requalification de la RD 960 :</p> <p>La requalification par tranche sur la commune.</p> <p>Montant de l'étude menée en 2023 : 100 000 €</p> <p>Une première tranche pour 2025 : tronçon rue de la Mairie – rue de la Gare.</p> <p>Montant global estimé du projet : 13 000 000€</p> <p>Travaux réalisés par Orléans Métropole.</p>	<p>F Fradin précise que cette requalification est demandée à la Métropole depuis plusieurs années. Une étude sera menée en 2023.</p> <p>La requalification comptera six tranches. Une première tranche de travaux est prévue en 2025.</p> <p>Ce projet, estimé à 13 millions d'euros, comprendra : l'enfouissement des réseaux, des stationnements, des plantations et l'intégration de pistes cyclables en site propre. Le passage des convois exceptionnels sera aussi pris en compte dans les futurs aménagements.</p> <p>Madame le Maire indique que cette requalification prendra du temps, car pour le moment seule la</p>

			première tranche est identifiée au budget d'Orléans Métropole.
		<p>L'étude de circulation du centre-ville : Dans le cadre du projet de requalification de la rue Jean Zay qui interroge son sens de circulation et la volonté d'intégrer des cheminements cyclables. Étude 2023 intégrée dans l'étude de la RD 960. Réalisation : Orléans Métropole.</p>	F Fradin indique que la Ville profite de l'étude qui sera menée pour questionner le plan de circulation au centre-ville, en lien avec d'autres projets comme celui de la requalification de la rue Jean Zay.

Questions diverses			
N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Réponses
	Consommations d'énergie	Un habitant souhaite savoir quelles sont les économies réalisées suite à la prise de différentes mesures par la Ville.	<p>F Fradin précise que la Ville prend les consommations énergétiques de l'année 2019 comme année de référence, .et aura des informations complètes sur l'année 2023.</p> <p>Madame le Maire rappelle que le plan de sobriété énergétique est en place depuis fin 2022. L'année 2019 sera l'année de référence. La Ville s'est engagée, par une délibération du mois de septembre 2022, pour une démarche de labellisation «Territoire Engagé Climat-Air-Énergie».</p>

			La Ville s'engage à élaborer un plan d'actions climat-air-énergie, à le mettre en œuvre et à l'évaluer chaque année.
Salle et parc de la Pomme de Pin : nuisances sonores.	Une riveraine fait part de nuisances sonores hebdomadaires subies par les riverains du parc de la Pomme de Pin, les week-ends, toute la nuit et qui proviennent des locataires de la salle municipale. Les riverains qui ont signé une pétition, souhaitent qu'une solution soit trouvée pour atténuer ces gênes qui se produisent d'avril à juillet, les vendredis et samedis. La Police nationale ne se déplace même pas. La riveraine suggère de modifier l'actuel règlement permettant une location de la salle toutes les 5 semaines et d'indiquer une heure de fin sur ce dernier.	Madame le Maire encourage la riveraine et les personnes à déposer des mains courantes auprès de la Police municipale. Il est possible de le faire par téléphone. C'est important de savoir ce qui se passe dans la ville. Elles sont transmises à la Police nationale qui peuvent cibler des lieux de patrouille. Elle confirme que les remarques et propositions sont bien prises en compte notamment la modification du règlement de location de la salle. Des mesures peuvent être prises, à moyen terme, comme la mise en place d'un dispositif de coupure du courant à une heure définie. La Ville reviendra vers les riverains. L'ajout d'une heure de fin serait bien, pour cela, la modification du règlement doit passer en Conseil municipal. Cette étape prend du temps, il faudra compter trois mois. L'idée de faire passer un gardien, qui fermerait l'équipement, est également une piste de travail.	
Salle et parc de la Pomme de Pin	Une habitante déplore que les jeunes sont de plus en plus alcoolisés et passent de la musique jusqu'à 6h du matin.	Madame le maire rappelle la responsabilité individuelle de chacun dans de tels agissements, la Ville va faire le nécessaire pour éviter les débordements, car les usages ont évolué pour permettre aux riverains de retrouver de la sérénité. Il est vrai que la Police nationale manque de moyens, avec seulement 2 à 3 équipages pour l'ensemble de la métropole. Il est aussi possible de saisir le Préfet sur ce manque de moyens. La Police nationale se déplace prioritairement sur les faits graves.	
Chemin de halage	Un riverain demande un renforcement de la limitation de vitesse à 20km/h, l'actuel panneau est petit.	La demande est prise en compte et sera étudiée par les services.	

	Rue du Port St Loup	Un scooter volé est signalé face au restaurant «Courtepaille»	
	Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques	L'installation de ce type de borne est-elle envisagée dans le quartier ?	Madame le Maire indique qu'il en existe une au centre-ville, c'est la seule pour le moment. Il est prévu de demander ce type d'installation dans le cadre de la requalification des voiries. Dans ce cas, une demande pourrait être formulée lors de la requalification de la rue du Port St Loup qui n'est pas identifiée dans le programme de réfection des voiries jusqu'en 2026
	79-81 avenue du Capitaine Jean	Des barrières ont été installées pour sécuriser le site qui a subi des intrusions.	Les élus confirment cette information, futur accès à l'opération Clos du Vivien.
	Rue du Faubourg de Bourgogne	Une riveraine a entendu parler de la réouverture de la boulangerie, la Ville est-elle informée de ce projet ?	La Ville n'a pas d'informations à ce sujet, de plus elle est située sur la commune d'Orléans.
	Consommation d'eau potable	Un riverain souhaite savoir si la consommation en eau potable des nouvelles constructions est estimée ?	Madame le Maire indique qu'au regard du schéma de sécurisation de l'alimentation en eau potable, il n'y a pas de difficultés jusqu'en 2040-2050 à l'échelle de la métropole. La Ville est néanmoins sensible à la préservation de cette ressource et est engagée dans un plan de sobriété.
	Impasse Victor Schoelcher : marquages	Un riverain souhaite savoir si les croisillons récemment dessinés au sol seront-ils retirés ? Quelle est l'utilité des quilles installées ?	Madame le Maire précise que des ajustements ou modifications peuvent parfois être apportés à certains projets. Les services prennent la demande en compte.
	Marquages au sol rue de la Glacière rue Aux Ligneaux	Un habitant souhaiterait savoir pourquoi les marquages interdisant le stationnement à ce carrefour ont disparu ?	F Fradin précise que ces marquages ont volontairement été dégradés, un nouveau dispositif sera installé.
	Rue Aux Ligneaux	Quelle est la vitesse autorisée sur cette voie entre la rue de la Glacière et la rue Gallouédec ? Est-ce 30 km/h ou 50 km/h ?	La ville vérifiera la limitation de vitesse dans la rue.

	Parc du Vallon St Loup	Les ormes situés dans le parc à proximité de l'impasse Émile font de l'ombre aux habitants de l'impasse, serait envisageable de les tailler ?	F Fradin indique que ces arbres se sont développés en «port libre» sans taille régulière Les services iront voir sur place si une intervention est possible sur ces sujets.
	Zone à Faible Émission	Quelles sont les zones de la Métropoles concernées par cette mesure en 2025 ? Si l'usage de la voiture thermique est limitée, il y aura plus de véhicules électriques, il faudra donc prévoir plus de bornes de recharge.	La Ville prend en compte la remarque.
	Rue du Faubourg de Bourgogne : feu tricolore au droit de l'hôtel PROMOTEL	Une riveraine demande la mise en place d'un feu radar à cet endroit car il est régulièrement grillé le matin en direction d'Orléans. Des véhicules en stationnement masquent parfois le feu.	Madame le Maire indique que l'installation de ce type de dispositif incombe à l'État, donc au Préfet. La visibilité pourrait être améliorée en supprimant la place de stationnement à proximité directe du feu, cette hypothèse sera étudiée par les services.
	Rue du Faubourg de Bourgogne : au droit du « Contrôle technique Vitalauto »	La Ville est-elle au courant d'un projet immobilier à cet endroit ?	Brigitte Jallet indique que la Ville n'a pas connaissance d'un projet à cet endroit du Faubourg.